

[Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Sénégal, République du Zaïre

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **26 (1980)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Activité des Sociétés

ALGERIE



Ambassade, 27, bd Zirout Youcef,
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi,
Boîte postale 482,
Alger-Gare, Algérie.

L'Ambassade communique :

Au cours de cet été, M. Ramon Zehnder et Mlle Christine Matfis ont quitté le service de notre département pour rentrer en Suisse, tandis que M. Vittorio Jenny a regagné Berne pour se présenter aux examens de fin de stage.

Deux nouveaux collaborateurs, Mlle Rita Spicher venue de Séoul et M. Jean-Pierre Baumeyer en dernier lieu à Munich sont arrivés récemment à Alger. M. Baumeyer est accompagné de son épouse et de leurs fillettes Sophie et Isabelle. En dehors des heures de service, il peut être atteint, en cas d'urgence, au 78.15.53.

Nouvelles de la Colonie

Avec un peu d'avance à cause du ramadhan, la célébration du 1^{er} août s'est déroulée le 9 juillet avec grand succès dans les jardins de la résidence décorés pour la circonstance. De nombreux compatriotes, certains venus de loin ont répondu à l'invitation de M. l'Ambassadeur et Mme Andres et du comité de l'ASA.

La soirée, qui s'est déroulée selon le programme devenu traditionnel, fut rehaussée par la participation de Zaneth, auteur-compositeur et interprète qui s'accompagne à la guitare, joue du cor des Alpes et que le comité avait fait venir d'Yverdon au grand plaisir du public qui fut captivé par l'époustouflante vitalité de son one-man-show qui enchanta petits et grands.

Le Fonds fait front

Fonds de Solidarité
des Suisses de l'Etranger
Gutenbergstr 6,
CH 3011 Berne

LIBAN



Beyrouth
Ambassade, rue John-Kennedy
Immeuble Achou, case postale
172, Beyrouth,
de 9 h à 12 h,
du lundi au vendredi
Tél.366.390/1.

MAROC



Rabat Ambassade de Suisse
Boîte Postale 169
Square Condo-de- Satriano.

Bulletin des Suisses au Maroc

La Fête Nationale Suisse au Maroc a été célébrée le samedi 26 juillet 1980 au Chalet Suisse de Bouskoura. Présidé par Monsieur J.R. Weber, Ambassadeur de Suisse auprès de sa Majesté Hassan II, Monsieur l'Ambassadeur et Madame Weber ont pris congé de la Colonie Suisse du Maroc, quittant Rabat définitivement le 29 juillet 1980.

Nouvelles de Suisse

Un discret coup d'oeil nous permet de penser que l'économie suisse, malgré la récession aux U.S.A. dûe au redressement monétaire doublé de la lutte contre l'inflation, se porte bien. L'ensemble de notre grosse industrie a des carnets de commandes encore bien garnis. Le rapport des trois sages laisse espérer que notre économie pourra, grâce à la formation professionnelle, à une recherche technologique de plus en plus poussée, grâce aussi à la clairvoyante collaboration de notre Direction Syndicale, évoluer dans l'équilibre, devenu si rare de nos jours. Un point délicat devant trouver

une solution positive - la fourniture de force énergétique par la construction de centrales nucléaires.

La moyenne de l'augmentation des salaires a été de 4,9 % pour l'année 1979, contre 2,6 % pour l'année 1978.

Le chômage est continuellement en régression, pratiquement inexistant ; ceux qui ne trouvent pas de situation, ne peuvent en général, présenter des qualifications suffisantes pour les postes à pourvoir.

A côté de ces perspectives rassurantes, il me paraît nécessaire de mentionner quelques informations qui ne doivent pas nous échapper.

Dans le commerce de détail de l'alimentation 330 postes de vente ont disparu en 1979 alors que les grands distributeurs ne font que progresser et leurs surfaces de ventes ont passé en huit ans de 60 000 à 500 000 m².

Autre point noir, le budget de la Confédération est présenté avec un déficit de un milliard 700 millions. Et j'ose dire qu'en Suisse nous ne devrions pas tolérer un semblable déséquilibre (sauf en temps de guerre). Le déficit grandissant de notre balance commerciale, constitue un autre point sombre, la consommation intérieure augmente, les exportations diminuent.

Il serait injuste de ne pas mentionner la Balance des revenus présentant pour 1979 un excédant de quatre milliards.

Les calculs sophistiqués indiquent que la balance commerciale continuera en 1980 à se détériorer, alors que la balance des revenus s'équilibrera - Insh allah-

Et voici pour nous Suisses du Maroc, qui voyageons en train en Suisse - Augmentation du tarif de 5 % à la base à partir d'octobre 1980. Sachez aussi qu'à Zurich gare centrale, vous pouvez enregistrer vos bagages avion et prendre le train pour l'Airport Kloten.

Informations pour les Industriels et Commerçants suisses au Maroc :

Changement à la Direction de l'OSEC : M. Pierre Ador prend sa retraite, M. Marc Schaezle, qui vient du Département politique fédéral sera titulaire du poste de Secrétaire général avec la double fonction de « Chef d'Etat-Major » du Directeur et de Secrétaire de la Commission de surveillance et du Comité avec lieu de travail à Zurich. M. Schoulepnikov sera secrétaire adjoint à Lausanne.

Informations diverses de Suisse :

Notre radio que vous écoutez tous reçoit un nouveau chef en la personne de M. Léo Schurmann, venant de la Vice-présidence de notre Banque nationale suisse, poste très difficile. Cette nomination devra solutionner les problèmes ambiants depuis des mois.

Au travers d'un chaleureux appel du Président Chevallaz au peuple suisse, l'Union européenne de Suisse mentionne : La Suisse fait partie du Conseil de l'Europe depuis 1963 et elle est liée par un traité de libre-échange à la C.E.E.

Par son adhésion à la convention des droits de l'Homme notre pays participe à la protection en commun des droits fondamentaux, mais l'adhésion toujours en souffrance, à la charte sociale européenne complèterait heureusement l'engagement de la Suisse, conclut l'Union européenne de Suisse dans

l'appel qu'elle a lancé.

Le rédacteur en chef de la N.Z.Z. écrit : La Suisse tout en s'ouvrant au monde et en marquant sa participation à l'Europe occidentale doit maintenir sa politique de neutralité, qui exige deux choses :

- 1) qu'elle garde sa distance et cette liberté d'action, lesquelles expriment sa neutralité,
- 2) qu'elle affirme son effort de défense nationale, lequel la rend crédible, le faisant d'ailleurs elle joue son rôle dans la préparation d'une défense européenne.

M. Luchsinger exprime là, la politique que la Suisse applique depuis des décennies. Pourra-t-elle la continuer ?

La commission des Finances des Chambres fédérales gronde

Dans son rapport annuel elle demande au Conseil fédéral plus de fermeté, en matière de politique financière. Après avoir critiqué la mise en congé prématurée du secrétaire Weitnauer, elle procède à la réduction de 7,5 millions de la contribution fédérale aux subventions du Département de justice et police et de 3 millions de francs à la subvention fédérale de la sucrerie d'Aarberg, celle-ci ayant procédé à la constitution de réserves hors proportion. Des observations et exhortations à l'Economie ont été adressées aux départements des Affaires étrangères, de l'Intérieur et Militaires Notre « Cour des comptes » a procédé à une véritable mise en garde de nos autorités à Berne.

La session parlementaire vient de commencer ses travaux depuis lundi 2 juin

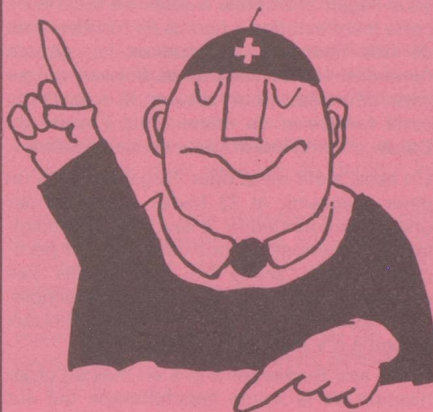
Il convient de faire ressortir quelques points importants de cette session : c'est le projet de loi sur la prévoyance professionnelle (II pilier) qui revient profondément modifié du Conseil aux Etats, qui retiendra l'attention. Alors que les Etats insistent sur la primauté des cotisations, le National insiste sur la primauté des prestations, le combat sera ardu. La discussion acerbe se déroulera ensuite sur le paquet des économies, les immédiates et les ultérieures, Imposition de l'Energie -des banques - des poids lourds, sans compter le réaménagement des taux de l'I.D.N. et de l'ICHA, dont le renouvellement constitutionnel arrive à échéance en 1982.

Là aussi la lutte sera âpre - Espérons que la coalition gouvernementale résistera.

D'abord une très bonne nouvelle pour nous tous : à une réunion à la salle paroissiale du Temple Protestant à Casablanca, le lundi 5 mai, en présence d'une nombreuse assistance, Monsieur le Pasteur Schmid, a reçu des mains de Monsieur F. Gomard et en présence du représentant de l'Ambassadeur de France la Croix de la Légion d'Honneur, Cette remise fût accompagnée d'un exposé élogieux sur les motifs ayant donné lieu à l'attribution à titre civil, de cette haute distinction, fait tout à fait exceptionnel, car depuis les réformes ordonnées par le Général de Gaulle, cette attribution ne devait être donnée qu'à titre militaire.

L'allocation de Monsieur le Représentant de la France fut suivie de celle de Monsieur J. R. Weber, Ambassadeur de Suisse auprès de sa Majesté Hassan II. A travers une envo-

Double-Nationaux : Attention ! Pour vous aussi Le Fonds de solidarité est une bonne affaire !



Renseignez-vous au
**Fonds de Solidarité
des Suisses de l'étranger**
Gutenbergstrasse 6,
CH-3011 Berne

Communications officielles

AMBASSADE DE RABAT

Monsieur l'Ambassadeur J.P. Weber a quitté son poste le 29 juillet 1980, pour prendre sa retraite.

Monsieur Max Casanova, venant du Chili a été désigné par Berne aux hautes fonctions d'Ambassadeur auprès de sa Majesté Hassan II.

Nous signalons que Monsieur Moser Hubert, Conseiller d'Ambassade, a été transféré en qualité de Consul général à Florence (Italie). Il a été remplacé à Rabat par Monsieur Stauffer Robert, secrétaire d'Ambassade venant de Los Angeles.

Nécrologie

Le 15 novembre 1979 à Casablanca, Madame Clara Huber-Imboden de Marrakech dans sa 72^e année

Le 20 Février 1980 à Casablanca

Le Révérend Père Alphonse Delabaye de Berrechid à l'âge de 67 ans

Le 19 mars 1980 à Casablanca

Madame Alice Derron, dans sa 85^e année

Le 25 mars 1980 à Lugano

Monsieur Arigoni Giovanni, dans sa 70^e année

Le 27 avril 1980 en France

Monsieur Jenny Boris à l'âge de 89 ans

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées

Naissances

Le 28 octobre 1979 à Flawil/SG

Kathrin, fille de Ernst et Anita Hobi-Sulger

lée oratoire à la fois amusante et piquante Monsieur l'Ambassadeur Weber développa certains aspects de notre constitution interdisant aux Suisses d'accepter des distinctions étrangères. C'est ainsi que nous apprenions que le Pasteur Schmid alors au Zaïre avait déjà été sollicité pour accepter la Croix de la Légion d'Honneur, mais que le Département militaire à Berne s'y est opposé, le Pasteur Schmid étant encore incorporé dans une unité militaire, ce qui n'est plus le cas à présent comme devait le confirmer par la suite Monsieur Schmid lui-même.

Cette belle manifestation a fait ressortir les hautes qualités de Monsieur le Pasteur Schmid et en particulier sa popularité dans tous les milieux.

Et nous voilà obligés de vous parler des peines dont le destin vient de frapper nos milieux suisses au Maroc. Monsieur Jean Charles Arigoni, notre Président de la Société Helvétique de Bienfaisance, alors qu'il se trouvait en vacances dans son pays natal, Lugano, est décédé subitement le 25 mars 1980. Notre Ami avait, comme vous avez pu l'observer d'éminentes qualités. Homme d'affaires avisé dans notre siècle agité, il a su rester un parfait humaniste. C'est à ce titre que vous l'avez porté à la Présidence de notre Sté Helvétique de Bienfaisance. Un sens social très développé et une amitié sans défaillance furent les dominantes qualités de cette existence, vouée en grande partie au bien public.

Il repose dans son cher Tessin au milieu des siens. Le rédacteur et les membres de la S.H.B. présentent à sa famille, à sa veuve en particulier leurs condoléances émues.

Nous avons eu à déplorer la disparition de notre ami compatriote l'Abbé Alphonse Delabaye, curé de Berrechid que le Tout Puissant a rappelé à lui après une courte maladie le 29 février 1980.

Notre ami fribourgeois, détaché du diocèse de Fribourg a exercé ses fonctions dans les villes de Lausanne, Genève, Rabat.

D'un tempérament heureux sachant toujours faire ressortir le bon côté des choses, le père Delabaye était devenu un homme très populaire, très apprécié par tous ceux qu'il approchait. Ses obsèques furent présidées par S.EM. Monseigneur J. Chabert archevêque de Rabat. Il a été inhumé, suivant son désir, au cimetière de Ben M'Sik dans ce Maroc qu'il considérait comme sa 2^e patrie.

Et voilà trois mois à peine, notre colonie suisse du Maroc vient de perdre son doyen, Monsieur Jenny Boris, décédé dans sa propriété de Vouzon en Sologne. Il avait l'habitude depuis de longues années de venir passer l'hiver parmi ses amis suisses de Casablanca. Fidèle aux déjeuners des hommes d'affaires suisses, ainsi qu'aux nombreuses manifestations du Cercle Suisse, il nous avait encore écrit au début de l'année qu'il espérait venir au Maroc et voilà que, lui aussi, a été rappelé par l'irrévocable et imprévisible sort du destin. Nous présentons ici, à sa veuve et ses deux fils nos sincères condoléances et nos pensées amicales.

Nos amis suisses de Casablanca ont eu la joie d'assister à un concert d'orgue organisé par notre compatriote André Luy, titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale à Lausanne, concert donné à l'Eglise Notre Dame de Lourdes à Casablanca.



Casablanca

Consulat, 79, Mahaj Al Hassan Al-Tani
(avenue Hassan II)
(de 9 h à 12 h du lundi au vendredi)
Case postale 5.



Assemblée générale de la S.H.B. en date du 23 mai 1980

Monsieur le Consul Monney préside l'assemblée et fait d'entrée un vibrant éloge de notre cher Président Arigoni.

Monsieur Hayoz, Trésorier, donne un compte-rendu des activités de la Société, en tant que recettes et dépenses, faisant ressortir une situation financière très saine, après avoir fait face à toutes les obligations vis à vis de ceux et celles qui avaient dû faire appel à ses services.

Monsieur le Consul Monney remercie Mr Hayoz pour son exposé très clair et donne la parole à Mr Zuber, Commissaire aux Comptes. Des applaudissements unanimes remercient Mr Zuber pour son rapport.

Monsieur Monney fait appel en vue de la candidature d'un nouveau Président. L'assistance restant muette, Monsieur Monney propose comme Président M. Pierre Buzberger (Entreprise d'Electricité) 31 rue Bertrandon à Casablanca.

Monsieur Buzberger est élu à l'unanimité. Mr Buzberger remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle vient de lui manifester et l'Assemblée est close.

Et à présent venons aux activités de notre cher Cercle Suisse. Prenant la suite de notre Bulletin N°103, nous avons plaisir de mentionner dès janvier le succès indéniable de la soirée vaudoise, caractérisée comme toujours par un record d'affluence.

Grâce à la généreuse compréhension de notre regretté ami Arigoni, alors Président de la S.H.B. la soirée habituelle de cette société a été organisée par les Dames Suisses, mais sous l'égide du Cercle Suisse. La recette de cette manifestation a permis de fortifier l'état de nos finances. Je voudrais ici, encore remercier toutes les Dames Suisses qui se sont dévouées pour assurer le succès de cette fondue et du même coup l'avenir du Cercle en améliorant l'état de sa trésorerie.

Un essai a été tenté pour l'organisation d'un dîner spaghetti, le 22 février complété par une attraction inédite, à savoir un prestidigitateur de renom... Tous ceux qui ont participé à cette soirée ne l'ont certes pas regretté. C'est nous qui regrettons simplement qu'ils n'aient pas été plus nombreux puisqu'il n'y avait que 31 personnes.

Notre ami Buzberger a pris en mains l'organisation de la soirée neuchâteloise qui eut lieu le 19 mars. Assistance nombreuse, ambiance chaleureuse, bref, en un mot, le courant passait.

Enfin la dernière manifestation avant l'Assemblée de ce jour, la fondue bourguignonne du 21 avril. Décidément, malgré l'attrait d'un tel repas, les Suisses et leurs Amis ne sont guère carnivores. Maigre assistance, malgré la bonne chère. Comme quoi, rien ne vaut une bonne fondue au fromage. Cette énumération de nos différentes manifestations vous a peut-être paru fastidieuse.

En effet, ce sont toutes ces soirées qui ont constitué la vie de notre Cercle et qui sont le garant de sa continuité. Sans elles, il y a longtemps que le Cercle aurait cessé d'exister.

Je n'aurai garde de passer sous silence le déjeuner des Hommes d'Affaires qui réunit chaque premier jeudi du mois une vingtaine de participants. Ceux-ci se retrouvent avec plaisir et saisissent l'occasion pour échanger des informations sur la situation économique ou entendre un exposé sur l'un ou l'autre des sujets susceptibles de retenir l'attention de tous.

Chaque mardi soir, le tournoi de Bridge réunit bon nombre de nos membres adhérents et quelques-uns de nos amis Suisses sous la houlette de M. Delbrel. Quant au tournoi de jass, il a lieu le dernier mercredi du mois et réunit en moyenne une quinzaine de jasseurs. Il serait souhaitable que cet effectif soit renforcé par tous ceux de nos amis qui connaissent ce jeu et nous savons qu'ils sont nombreux. Ils ne le regretteront pas.

Assemblée générale du Cercle Suisse Le 23 mai 1980 à 20 heures

En présence de M. le Consul Monney, M. le Président Campiche donne lecture de l'Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 avril 1979

- Rapport du Président
- Rapport du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Quitus au Comité de sa gestion
- Election du Président et du Comité
- Election d'un délégué suppléant auprès du Secrétariat des Suisses de l'Etranger pour une période de trois ans
- Questions diverses.

Le rapport Moral lu par le Président Campiche est adopté par applaudissements unanimes.

Le quitus est donné au Comité sortant également à l'unanimité. M. Campiche déclarant ne pas accepter le renouvellement de sa Présidence, M. F. Salzmann propose que M. Campiche soit nommé Président d'Honneur. Cette proposition est adoptée par applaudissements.

M. Campiche est ensuite élu délégué suppléant auprès de la Commission des Suisses de l'Etranger à Berne en remplacement du regretté Ami Arigoni (pour une durée de trois ans).

Monsieur le Consul Monney assurant l'interim de la présidence, élection du nouveau Comité : sur la proposition du Président Campiche, M. Salzmann Gérard est proposé comme Président. Celui-ci accepte sous réserve qu'il n'y ait pas d'autre candidat. Aucune autre candidature ne se manifeste, M. Salzmann Gérard est nommé Président. Il remercie l'Assemblée et déclare essayer d'être digne de la confiance de cette charge. Sont ensuite réélus au nouveau Comité : Mrs Schmupferli, Hess, Zurn, Paccard, Gilguen, Meyer, Mme Meylan, Mme Annette Salzmann. Mrs Girardet et Willomet, sollicités regrettent de ne pouvoir faire partie du nouveau Comité, car leurs situations les obligent à quitter prochainement le Maroc.

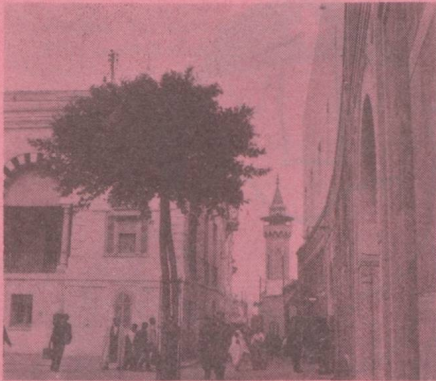
Monsieur le Consul Monney, clôt cette belle Assemblée, en remerciant chaleureusement le Comité sortant, le Président Campiche en particulier. Il assure le nouveau Comité de son appui et de son concours pour que le Cercle Suisse continue à développer ses activités.

La séance est levée à 21 heures trente et un léger repas termine agréablement la soirée de même qu'une projection de film, très intéressante sur les animaux du cirque Knie.

Visite aux communautés suisses de Marrakech et d'Agadir

Entre le 14 et le 17 avril dernier, M. Ernest Monney, Consul de Suisse à Casablanca, et son épouse ont rendu visite aux Suisses des régions de Marrakech et d'Agadir. A Marrakech où l'effectif de la colonie s'est sensiblement réduit au cours de ces dernières années, M. et Mme Monney ont néanmoins eu la joie de s'entretenir avec une quinzaine de compatriotes au cocktail qu'ils ont donné à l'hôtel « Marrakech ». Par contre la communauté d'Agadir s'est quelque peu étoffée, notamment par la présence de compatriotes se consacrant à des activités dans le tourisme et l'hôtellerie. Environ 35 d'entre eux ont assisté à la réception donnée à l'Hotel Adrar. Le Consul et Madame Monney furent enchantés de pouvoir faire plus ample connaissance avec les membres de colonie passablement éloignées de Casablanca.

TUNISIE



Ambassade de Suisse
1002 — TUNIS Belvédère
 Mutuelleville
 10, rue Ech-Chenkiti
 Tél. : 281.917 — 280.132
 Télex 12447

L'Ambassade communique :

Le nouveau programme de *Radio Suisse Internationale* peut être retiré à la chancellerie de l'Ambassade.

Les compatriotes qui cherchent du *Travail en Suisse* pourront consulter à la chancellerie de l'Ambassade les offres d'emploi publiées par divers journaux suisses.

Le projet de coopération tuniso-suisse de l'*Ecole Hôtelière de Nabeul* s'est terminé avec succès le 30 juin 1980. Les experts suisses sont rentrés et la direction de l'école a été remise aux Tunisiens.

L'Institut technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (I.T.A.A.U.T.) et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne ont décidé de continuer leur collaboration.

Cette coopération accrue concerne la recherche sur le logement social, le développement des éléments de construction économiques pour la réalisation de logements et leur essai en laboratoire pour en déterminer les caractéristiques.

La Fondation Pro Helvetia a invité le Professeur Béchir Tlili, (Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Tunis) pour un voyage d'études en Suisse. A cette occasion, le Professeur Tlili a examiné avec ses collègues suisses les possibilités de *coopération dans son domaine entre les universités suisses et celle de Tunis*.

Dans le cadre du « Service Tunisie-Suisse », un deuxième don de deux métiers à tisser a été fait à l'Union tunisienne d'aide aux insuffisants mentaux.

L'Association Coopération technique Nyon et environs a organisé du 30 juillet au 14 août 1980 un camp de travail dans la région de Nefza.

Plus d'une vingtaine de jeunes de la région de Nyon y ont participé, effectuant des travaux d'irrigation très utiles.

L'Union suisse communique :

Notre fête nationale a été célébrée dans le

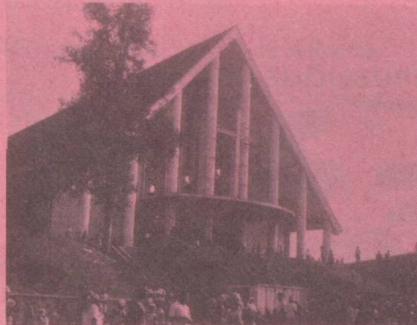
magnifique jardin de la Résidence aimablement mis à notre disposition par M. l'Ambassadeur et Madame Langenbacher. L'honneur de faire le discours de bienvenue est incombé cette année à notre Vice-présidente Mme Tekaya. (...bonne occasion de s'entraîner à son futur rôle de Présidente !).

Quelques bonnes paroles de notre Ambassadeur et du Président de la Confédération ont également permis de nous mettre en appétit avant de « s'attaquer » aux saucisses transportées gracieusement par Swissair ; le tout accompagné d'un petit vin de derrière les fagots.

Une leçon a été tirée de cette Fête : la cote d'amour des Suisses et de leurs conjoints tunisiens pour la saucisse de veau est bien supérieure à celle des Schübligs.

Le Comité tient à remercier tout particulièrement M. et Mme Langenbacher de nous avoir prêté leur jardin et offert boissons et lampions.

CAMEROUN



Ambassade, B.P. 1169,
Villa Zogo-Massy, route du Mont-Fébé, Quartier Bastos.
 Réception de 8 h à 12 h et de 15 h à 16 h du lundi au vendredi.

COTE-D'IVOIRE



Abidjan
 AMBASSADE
 Immeuble Les Arcades,
 Rue Franchet d'Espérey
 (de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
 Boîte postale 1914, Abidjan

GABON

Consul honoraire

M. Eric Etter

adresse : c/o SOGEC
 B.P. 305 — Libreville

GUINEE



Ambassade de Suisse
 rue de l'Ecole de Santé
 B.P. 720
 Donka
 KONACRY II
 Tél. 46.13.87.

ILE MAURICE

Port-Louis
 Consulat, 2 Pope Hennessy Street (de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi), boîte postale 437, Port-Louis (Ile-Maurice).

Nairobi

Ambassade de Suisse

International House, 7^e étage Mama Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi.
 Tél. 28735.

Kigali Ambassade de Suisse

21, avenue de la Révolution
 Bâtiment de l'AMIRWANDA, 1^{er} étage
 Kigali - B.P. 597 - Tél. : 55.34.

UGANDA

Consulate of Switzerland

P.O. Box 4886

Kampala

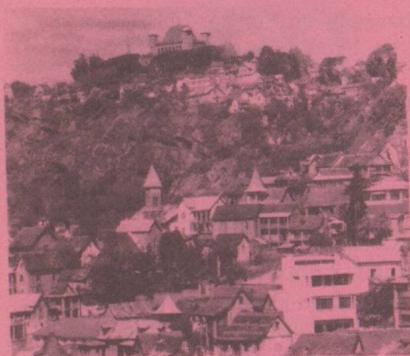
Téléphone 51455

**Double-Nationaux : Attention !
Pour vous aussi
Le Fonds de solidarité
est une bonne affaire !**



Comment vous sentez-vous à l'étranger ?
Que se passe-t-il dans le pays où vous travaillez ?
Qu'en est-il de votre avenir ?
Que diriez-vous d'une **indemnité forfaitaire** en cas de perte de vos moyens d'existence à la suite d'événements politiques ?
Que diriez-vous d'un **capital-épargne** en Suisse ?
Renseignez-vous au **Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger**, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.

MADAGASCAR



Ambassade ANTANANARIVO
Rue Solombavambahoaka Frantsay 77
Cercle Suisse B.P. 926 **Antananarivo**

Les heures d'ouverture au public restent inchangées.

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les Iles du Cap-Vert et la Guinée -Bissaus.

Mauritanie : agence consulaire de Suisse : M. Henri Muller, Consul de Suisse, B.P. 132, Nouakchott.

Mali : agence consulaire de Suisse : M. Roger-Gaston Progin, Consul de Suisse, B.P. 1124, Bamako.

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Kinshasa
ambassade de Suisse
Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation et Lumpungu
B.P. 8724 - Tél. 222 85 et 25 099
Réception de 9 h 30 à 12 heures samedi excepté ou sur rendez-vous.

SENEGAL



Ambassade de Suisse
Rue René N'Diaye
(Angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)
B.P. 1772, Dakar (Sénégal)
Tél. : 22.58.48.



Le Fonds fait front

Fonds de Solidarité
des Suisses de l'étranger
Gutenbergstr 6,
CH 3011 Berne